

# **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 juin 2006**

## **REMBOURSEMENTS DIVERS**

Le Conseil Municipal accepte les remboursements suivants :

- 41,86 € par M.CONSTANTIN Stéphane, au titre d'une vitre cassée à la salle des fêtes lors de la location du 15/04/06,
- 435,57 € par Groupama Assurances au titre de dédommagement lors du sinistre du 27/07/05 sur un poteau d'éclairage public dans la grande rue.
- 34, 18 € par la Société CHEVEAU Serge, au titre de rachat de bouteilles vides.

## **DÉPLACEMENT DE SENTIERS COMMUNAUX**

Sur la demande de deux administrés, le Conseil Municipal décide de procéder au redressement des sentiers communaux N°37 dit "Des Très Girard" et N°42 dit "Des Crais", qui seront déviés en limites de propriétés, aux endroits définis par le plan ci-annexé.

Les frais d'actes notariés et les frais de géomètre seront pris en charge par chacun des pétitionnaires.

## **DISSOLUTION SYNDICAT DES SPORTS DE VOUGEOT**

La dissolution du syndicat des Sports de Vougeot et le transfert de ses activités à la communauté de communes de Nuits Saint Georges à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2006 semblent poser des problèmes techniques, financiers et juridiques. Aussi, la commune est sollicitée pour repousser la date au 31 décembre 2006.

Le Conseil Municipal est défavorable à cette nouvelle alternative et choisit comme date d'effet le **1<sup>er</sup> janvier 2005**, ainsi que le prévoit normalement la réglementation.

## **TRAVAUX AUX ECOLES**

Les travaux d'aménagement de la classe primaire dans l'ancien logement de fonction de la maternelle ont débuté et une fissure dangereuse a été découverte dans la dalle du premier étage.

Il a été décidé de renforcer la dalle par deux poutres en fer, ce qui entraînera des dépenses supplémentaires.

## **RAPPORT COMMISSION DU PLU**

Un rapport des décisions arrêtées par la commission du PLU après étude des conclusions du commissaire enquêteur est soumis et approuvé par le Conseil Municipal.

Les ultimes rectifications seront apportées aux plans et règlement par le bureau d'étude et le projet définitif sera présenté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Le souhait de prévoir une emprise d'environ 1,5 m de chaque côté des fossés communaux afin d'en assurer l'entretien plus facilement est formulé et sera intégré à la prochaine modification du règlement.

## **ENQUÊTE SUR LE SAGE DE LA VOUGE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport du commissaire enquêteur chargé de l'enquête préalable à la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration de la Vouge et de ses affluents et donne un avis favorable aux conclusions énoncées.

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

La commune est avisée du déroulement du prochain recensement qui aura lieu du 18 janvier 2007 au 17 février 2007. Une nouvelle méthode sera appliquée, les moyens matériels et financiers à mettre en œuvre sont détaillés dans une notice. Il appartient au conseil de choisir un coordonnateur communal et un (ou des) agent recenseur.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ⇒ 10 ème marathon des Grands Crus le 21/10/06, accentuer la décoration, refaire les mêmes animations.
- ⇒ Fête de la musique: demander l'autorisation d'utiliser la cour de l'école à la communauté de communes de Gevrey Chambertin, annonce dans le journal, apporter des chaises et des bancs dans la cour de l'école, les musiciens sous le préau.
- ⇒ 14 juillet : remise de médaille, mise en place le 14/07 à 8h, démontage le 15 à 10h. filtrer les habitants de Morey, les places seront restreintes.
- ⇒ Maisons fleuries, prévoir date de concours.
- ⇒ Demande de matérialisation de parking de Mr.SEYSSSES: une visite sur place s'impose.
- ⇒ Devis maçonnerie à demander pour le mur de la salle des fêtes Place du Monument et vers la propriété COSSON
- ⇒ Prochain conseil le mercredi 12 juillet 2006, 19h.

Fait à Morey Saint Denis le 22/06/06

**Le maire, Pierre BOISSET.**